

DE HYÈRES AUX VOÛTES, LES MÉTAMORPHOSES DU FESTIVAL

(1971-2016)

Par Raphaël Bassan

Créé en juin 1970 par Marcel Mazé, Le Collectif Jeune Cinéma a été, durant un an, une structure de type ciné-club soutenue et financée par son seul fondateur. Cette structure trouve son origine dans des statuts de la revue *Cinéma 9*, dont Mazé fut un membre actif, et qui prévoyait la possibilité de projeter des films (1).

La coopérative

En juin 1971, le Collectif devient une association Loi 1901, seule équivalence française permettant de créer une coopérative proche de celle de Mekas à New York. Mazé en devint un des cofondateurs et le premier président. Des amis aidaient Mazé et son ciné-club, certains seront les cofondateurs de la coopérative. Entre juin 1970 et mars 1971, le ciné-club CJC a organisé une vingtaine de séances (2) à l'Institut d'art et d'archéologie de la rue Michelet, à la Fac de Droit d'Assas, au cinéma du Val-de-Grace. La constitution, en France au lendemain de Mai 68, d'un enseignement théorique du cinéma met le ciné-club dans une position difficile, car, notamment à l'Institut d'art et d'archéologie, une cinémathèque universitaire, initiée par Claude Beylie, se met en place et Mazé et ses amis ne sont plus alors les bienvenus. Le passage au statut de coopérative s'imposait. Les fondateurs ont hésité entre plusieurs noms, puis le Collectif Jeune Cinéma a refait surface, car il était déjà connu.

En mars 1971, Marcel Mazé est sollicité par Maurice Périsset pour composer le jury du prochain Festival d'Hyères qui ne comprenait, alors, qu'une seule section : cinéma différent et d'auteur s'y côtoyaient. L'arrivée de Noël Burch au jury va accélérer les choses.

Après deux ans de travail bénévole à la bonne franquette, Mazé est engagé en 1973 comme délégué général de la nouvelle sélection Cinéma de demain (qui deviendra en 1974, Cinéma différent). En effet, les films radicaux proposés indisposaient les « invités de marque » et les « professionnels de la profession ».

Dès sa fondation en tant que coopérative le 5 juin 1971 (dont le premier conseil d'administration était composé de Raphaël Bassan, Noël Burch [secrétaire général], Jean-Paul Cassagnac, Yves-André Delubac, Daniel Geldreich, Marcel Mazé [président], Maud Meimon, Luc Moullet ([vice-président], et Claude Thiébaud), le CJC a conclu un accord avec Frédéric Mitterrand, propriétaire du cinéma Olympic, qui lui octroyait une séance quotidienne à 18 heures : les films du catalogue y étaient présentés en boucle. D'autres salles furent également programmées. Une crise survenue en juin 1972 oblige le CJC à migrer vers le Centre américain boulevard Raspail où, à l'automne 1972, est présenté pour la première fois *Un Chant d'amour* de Jean Genet. C'est en 1974 que le CJC trouve la salle du Passage Dallery qui lui permet d'avoir un grand rayonnement (3). Le Collectif Jeune Cinéma a organisé, aussi bien à Paris où il programma de nombreuses salles (L'Olympic, La Vieille Grille, le Palais des Arts, Le Passage Dallery, entre autres) qu'au Festival d'Hyères (jusqu'à son arrêt en 1983) et en province, des centaines de projections assurant promotions et débats, analyses et polémiques sur toutes les formes de cinéma différent qui marquèrent les années 1970 et le début des années 1980.

Le Festival d'Hyères

Créé en 1965 par l'écrivain et romancier Maurice Périsset, le Festival d'Hyères avait pour vocation de montrer des films dits de « jeune cinéma », comprenant des films des nouvelles vagues internationales (tchèques, brésiliennes, polonaises) aussi bien que les films *underground* (Philippe Garrel à ses débuts, Jean-Pierre Lajournade, Jean-Daniel Pollet, Luc Moullet, Marcel Hanoun, Carmelo Bene, Glauber Rocha). Dans les années 1960, ce même type de festival apparaît dans le monde entier.

Ce festival s'imposait à l'époque comme un festival destiné à présenter, hors des carcans institutionnels des festivals de Cannes, Berlin ou Venise (à l'époque où la programmation de Cannes était dirigée par les pays et non par un comité de sélection indépendant), des créations novatrices choisies essentiellement sur des critères esthétiques. Puis le festival s'est par la suite scindé en deux sections pour des raisons politiques et esthétiques (de même qu'il sera forcé de s'exiler durant 5 ans à Toulon, 1972-1977, repoussé par une mairie de droite qui lui coupe ses subventions).

Marcel Mazé, devenu délégué général de la section Cinéma différent jusqu'en 1983 (date de la fin du festival), en assure la programmation avec quelques membres du CJC, Patrice Kirchhofer, Claude Brunel, Jean-Paul Dupuis, à titre bénévole. Aucun accord de fait n'existe entre le CJC et le Festival.

Cette section "cinéma différent", si elle a été dominée au début par les cinéastes "underground" américains, est très vite devenue une vitrine du cinéma expérimental mondial et surtout français, et a fait l'objet de nombreux articles dans la presse. Des institutionnels comme Jack Gajos s'y sont également intéressés, et il n'est pas présomptueux d'écrire que si le

Centre Pompidou, en construction, a prévu de conserver des « films d'artistes » au même titre que des œuvres plastiques (Décret de janvier 1975), les activités du CJC et du festival d'Hyères y ont contribué (4).

Le festival d'Hyères a programmé des films de Marguerite Duras, Jackie Raynal, Pierre Clémenti, Stephen Dwoskin, Shuji Terayama, Chantal Akerman, Jean-Paul Dupuis, Alejandro Jodorowsky, Werner Schroeter, Adolfo Arrieta, Storm de Hirsch, Gregory Markopoulos, Tony Conrad, Michael Snow, Toshio Matsumoto, Werner Nekes, Maria Klonaris & Katerina Thomadaki, Maurice Lemaître, Yvonne Rainer, Jean-Michel Bouhours, Stéphane Marti, Joseph Morder, Michel Nedjar, Pascal Auger, Raymonde Carasco & Régis Hébraud ou Lionel Soukaz.

Le CJC crée sa revue *Cinéma différent* en 1976, qui éditera 26 numéros jusqu'en 1980. Les numéros de cette revue ont été récemment numérisés et sont téléchargeables gratuitement sur le site du CJC :

<http://www.cjcinema.org/pages/historique.php>

À la fin des années 1970, le Collectif Jeune Cinéma participa, en tant que structure ou via certains de ses membres, à divers colloques qui ont débouché sur la création de l'ACIDE (Association du cinéma indépendant différent et expérimental) qui était une fédération, avec bureau commun, qui regroupait un grand nombre d'associations, certaines éphémères, consacrées à ce cinéma. En 1978, le CJC était un des groupes qui insuffla idées, concepts et stratégies qui permirent la finalisation d'une nouvelle revue en 1978, *CinémAction*, dont les premiers numéros furent consacrés aux cinémas d'avant-garde, féministes et homosexuels entre autres. Enfin, par ses programmations et les conférences de ses membres, le Collectif favorisa la constitution d'un corpus d'œuvres expérimentales ou différentes qui furent analysées et étudiées par divers critiques et historiens, avant que certaines d'entre elles soient achetées par des musées, notamment le Centre Pompidou créé en 1977.

Le Festival des cinémas différents et expérimentaux de Paris

La fin du festival d'Hyères, la dispersion provisoire du milieu, conduit Marcel Mazé, Claude Brunel et Jean-Paul Dupuis à confier, de 1989 et 1997, la gestion de son fonds par la nouvelle coopérative créée en 1982, Light Cone. Un catalogue commun sera publié. Une certaine nostalgie s'installe, dans les années 1990, par rapport au Festival d'Hyères et sous la poussée de jeunes militants (dont Jean-Marc Manach), Mazé reprend les rennes du CJC en 1998, et crée le festival de « Hyères à Aujourd'hui » en 1999 où des films de la manifestation varoise défunte sont montrés. Mais, après cette première tentative, les associés de Mazé s'éloignent. Ce dernier voulant continuer le festival s'associe avec des membres de nouvelles structures, L'Etna, Braquage, l'Abominable (5), pour constituer la deuxième édition du Festival des cinémas différents (6). L'arrivée de la première salariée, Sarah Darmon, en 2000 et la constitution d'une équipe permanente à l'intérieur du CJC ont permis d'organiser, à partir de la troisième édition, un festival géré par le CJC. Si, artistiquement le Festival des cinémas différents et expérimentaux de Paris (dénommé ainsi depuis 2010) se rapproche du Festival d'Hyères, il s'en différencie par le fait qu'il est totalement pris en charge logistiquement et financièrement par le seul CJC, ce qui n'était pas le cas pour la section Cinéma différent d'Hyères gérée entièrement par le Festival de Maurice Périsset. Mazé étant alors simplement un salarié.

Le festival s'est aujourd'hui imposé comme un carrefour multiforme où se rencontrent et se croisent, par films et vidéos interposés, la plupart des acteurs qui concourent à la vie de la galaxie expérimentale et différente ; que ce soit dans la production, la distribution, ou la diffusion, individuelles ou collectives.

Notes :

- (1) Cf. entretien avec Marcel Mazé in Sara D'Agostino, *Cinema sperimentale francese : il "Collectif Jeune Cinéma"*, mémoire de maîtrise en histoire du cinéma, sous la direction de Leonardo Gandini, Università degli Studi di Bologna, Bologne, 2001. Mazé précise que les autres membres de la revue n'étaient pas intéressés par une activité de programmeur, il s'en est chargé. La revue a déposé son bilan en 1970.
- (2) Cf *Pour une mise en jeu du Collectif Jeune cinéma*, une des premières revues du CJC.
- (3) Sur les premiers temps de la coopérative cf. : Gérard Courant <http://www.gerardcourant.com/index.php?t=ecrits&e=8&r=Cin%E9ma+diff%E9rent>
- (4) http://www.centrepompidou.fr/media/imgcoll/Collection/DOC/M5050/M5050_A/M5050_ARCV001_DP-1999017.pdf
- (5) Voir les catalogues bientôt en ligne.
- (6) cf. Le texte écrit par Marcel Mazé et Jean-Marc Manach, dans *étoilements* 5, spécial festival, pour les 10 ans du festival, et qui offre un panorama détaillé de cette aventure (en deuxième partie du PDF) : http://www.cjcinema.org/etoilements/etoilements_5.pdf

Consulter également :

<http://www.gerardcourant.com/index.php?t=ecrits&e=49>

<http://www.gerardcourant.com/index.php?t=ecrits&e=28>